

Association l'Œuvre de Jésus Souverain Prêtre
7 rue Marcel Dassault
60210 Grandvilliers

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Œuvre de Jésus Souverain Prêtre relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Diocésain pour les Affaires Economiques, et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et

appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Beauvais, le 30 juin 2026

FCN
Delphine MAJRI
Commissaire aux comptes



ASS L'ŒUVRE DE JESUS SOUVERAIN PRETRE
COMPTES ANNUELS

7 Rue MARCEL DASSAULT
60210 GRANDVILLIERS
Tél.
Fax.
APE : -
Siret : 81016270100017

 SOMMAIRE

Comptes annuels	5
Attestation d'Expert Comptable	7
Bilan actif	8
Bilan passif	9
Compte de résultat	10
Annexe	13
<i>Règles et méthodes comptables</i>	15
<i>Notes sur le bilan</i>	17
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	21
Détail des comptes	23
Bilan détaillé	25
Compte de résultat détaillé	29
Dossier de gestion	33
Dossier de gestion	35

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association L'ŒUVRE DE JESUS SOUVERAIN PRETRE relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 7 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	342 597
Total des ressources	68 947
Résultat net comptable (Déficit)	-44 774

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Beauvais
Le 30/03/2026

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires				
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	17 959	2 050	15 909	6 168
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	7 023	5 641	1 383	2 047
Autres immobilisations corporelles	516 756	266 231	250 525	281 497
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	25 000		25 000	20 000
Autres immobilisations financières				
Total I	566 739	273 921	292 818	309 712
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	2 809		2 809	25 290
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	46 970		46 970	53 051
Charges constatés d'avance				
Total II	49 779		49 779	78 341
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	616 518	273 921	342 597	388 053

Legs nets à réaliser :

acceptés par les organes statutairement compétents

autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre :

Bilan passif

	au 31/12/2025	au 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	380 348	482 927
Excédent ou déficit de l'exercice	-44 774	-102 579
Situation nette (sous-total)	335 574	380 348
Total I	335 574	380 348
FONDS REPORTES ET DEDIES		
PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts et dettes financières diverses		60
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 300	4 200
Dettes fiscales et sociales	2 723	3 445
Total IV	7 023	7 705
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	342 597	388 053

(1) Dont à plus d'un an (a)

Dont à moins d'un an (a)

7 023

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens	4 127	3 420
Ventes de prestations de services	52 251	7 415
Produits de tiers financeurs		
Ressources liées à la générosité du public	12 569	12 241
Dont Dons manuels	12 569	12 241
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		69 167
Produits des cessions d'immobilisations	13 300	
Autres produits	300	3
Total I	82 547	92 245
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	48 753	111 715
Aides financières	348	
Charges sociales	39 415	39 387
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	33 979	44 269
Autres charges	5 438	10 333
Total II	127 934	205 703
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-45 387	-113 458
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	629	1 936
Total III	629	1 936
CHARGES FINANCIERES		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	629	1 936

Compte de résultat

3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-44 758	-111 521
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V		20 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI		11 034
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		8 966
Impôts sur les bénéfices (VIII)	16	24
Total des produits (I+III+V)	83 176	114 182
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	127 950	216 761
EXCEDENT OU DEFICIT	-44 774	-102 579

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : L'ŒUVRE DE JESUS SOUVERAIN PRETRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 342 597 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 44 774 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/05/2026 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2023-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice. Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;

Règles et méthodes comptables

- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	6 730	11 229		17 959
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 023			7 023
- Installations générales, agencements aménagements divers	456 445			456 445
- Matériel de transport	61 905		28 064	33 840
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 615	856		26 471
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	557 718	12 085	28 064	541 739
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	20 000			25 000
Immobilisations financières	20 000			25 000
TOTAL	577 718	12 085	28 064	566 739

Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
----------------------------------	---	---------------	----------------------	---------------------------

Ventilation des diminutions

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

28 064

Immobilisations financières

Diminutions de l'exercice

28 064

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles						
- Terrains	50 ans		563	1 487		2 050
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans		4 977	664		5 641
- Installations générales, agencement et aménagements divers	10 ans		185 134	26 874		212 008
- Matériel de transport	4 à 5 ans		52 991	3 436	28 064	28 362
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans		24 342	1 519		25 861
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			268 006	33 979	28 064	273 921
TOTAL			268 006	33 979	28 064	273 921

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 27 809 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	25 000		25 000
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	2 809	2 809	
Charges constatées d'avance			
Total	27 809	2 809	25 000

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 023 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 300	4 300		
Dettes fiscales et sociales	2 723	2 723		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	7 023	7 023		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	4 300
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	2 683
Total	6 983

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	2 700	
TOTAL	2 700	

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des comptes

Bilan détaillé

ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires				
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
216000 - COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	17 959,28		17 959,28	6 730,40
281600 - AMORTISSEMENTS STATUTS		2 049,92	-2 049,92	-562,74
	17 959,28	2 049,92	15 909,36	6 167,66
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
215400 - MATÉRIEL DIVERS	7 023,49		7 023,49	7 023,49
281540 - AMORT INSTAL TECHNI		5 640,53	-5 640,53	-4 976,53
	7 023,49	5 640,53	1 382,96	2 046,96
Autres immobilisations corporelles				
218100 - INSTALLATIONS GÉNÉRALES	456 444,81		456 444,81	456 444,81
218200 - ACHAT DE MATERIEL DE TRANSPORT	33 840,37		33 840,37	61 904,62
218310 - MATÉRIEL INFORMATIQUE	2 391,08		2 391,08	1 534,63
218400 - MOBILIER	24 080,02		24 080,02	24 080,02
281810 - AMORTIS. INSTAL. GALE, AGENT. DIV		212 007,78	-212 007,78	-185 134,17
281820 - AMORTIS. MATÉRIEL DE TRANSPORT		28 362,19	-28 362,19	-52 990,68
281831 - AMORTISSEMENT MATERIEL INFORMATIQUE		1 783,63	-1 783,63	-1 023,08
281840 - AMORTIS. MOBILIER		24 077,34	-24 077,34	-23 319,15
	516 756,28	266 230,94	250 525,34	281 497,00
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
274800 - AUTRES PRÊTS	25 000,00		25 000,00	20 000,00
	25 000,00		25 000,00	20 000,00
Autres immobilisations financières				
Total I	566 739,05	273 921,39	292 817,66	309 711,62
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances				
451020 - INTENTIONS DE MESSE	2 809,00		2 809,00	25 290,30
468700 - DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR				25 290,30
	2 809,00		2 809,00	25 290,30
Autres postes de l'actif circulant				

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
512500 - CREDIT AGRICOLE SOEUR	1 211,89		1 211,89	1 007,28
512600 - CA BRIE PICARDIE FRERES	13 193,15		13 193,15	8 915,91
517100 - CAISSE D'ÉPARGNE LIVRET A	27 395,32		27 395,32	36 834,90
517200 - LIVRET ASSOCIATIF	5 169,85		5 169,85	5 101,43
531100 - CAISSE DES SOEURS				1 191,25
	46 970,21		46 970,21	53 050,77
Charges constatés d'avance				
Total II	49 779,21		49 779,21	78 341,07
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	616 518,26	273 921,39	342 596,87	388 052,69

Bilan détaillé

PASSIF

	au 31/12/2025	au 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotalions non consommables		
Autres fonds propres		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Autres fonds propres		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
110000 - REPORT À NOUVEAU (SOLDE CRÉDITEUR)	380 347,69	482 927,07
	380 347,69	482 927,07
Excédent ou déficit de l'exercice	-44 773,71	-102 579,38
Situation nette (sous-total)	335 573,98	380 347,69
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
Total I	335 573,98	380 347,69
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
451020 - INTENTIONS DE MESSE		60,00
		60,00
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408100 - FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	4 300,00	4 200,00
	4 300,00	4 200,00
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
438600 - CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	2 682,89	3 421,00
447100 - IMPÔT S/ LES CAPITAUX MOBILIERS	40,00	24,00
	2 722,89	3 445,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		

Bilan détaillé

	au 31/12/2025	au 31/12/2024
Produits constatés d'avance		
Total IV	7 022,89	7 705,00
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	342 596,87	388 052,69

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
707000 - VENTES DE LIBRAIRIE ET MISSION	4 126,72	3 419,78
	4 126,72	3 419,78
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
701000 - VENTES ABONNEMENTS	72,00	
706000 - PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	2 130,25	1 957,54
706130 - MIS A DISPOSITION DIOCESE DE SEEZ	34 086,23	
706131 - MIS A DISPOSITION MONTLIGEON	5 039,65	
706132 - MIS A DISPOSITION SR LM	4 868,55	
709000 - REMBOURSEMENT SANTE	759,01	2 219,75
709010 - REMBOURSEMENT ACHATS		15,99
709020 - REMBOURSEMENT CHARGES	5 295,61	3 222,16
	52 251,30	7 415,44
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
754100 - DONS LIBRE	12 169,00	11 240,55
754110 - DONS FLECHES	400,00	1 000,00
	12 569,00	12 240,55
Dont Dons manuels	12 569,00	12 240,55
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
791000 - SALAIRES PROVISION		18 586,56
791100 - PARTIC. TRAITEMENT		50 580,60
		69 167,16
Utilisation des fonds dédiés		
Produits des cessions d'immobilisations		
757000 - PRODUITS DE CESSION DES IMMOBILISATIONS	13 300,00	
	13 300,00	
Autres produits		
758000 - PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	300,00	2,53
	300,00	2,53
Total I	82 547,02	92 245,46

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises		
Variation des stocks		
Autres achats et charges externes		
602220 - FLEURS & DECO	100,00	138,30
602230 - AUTRES COUTS CULTE		536,00
606110 - CHAUFFAGE	2 933,46	
606111 - GAZ		230,40
606140 - FOURNITURES CARBURANT	4 713,94	7 176,65
606200 - ALIMENTA, HYGIENE, ARTICLE MENAGERS	8 299,24	16 899,16
606300 - ACHATS POUR LE CULTE		38,79
606310 - AUTRES DE FRAIS DE BUREAU ET D'ADMINISTRATION		205,56

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024
606320 - PETIT MAT. PETIT OUTILLAGE	91,40	208,77
606330 - ACHAT SANCTUAIRE		16,48
606400 - MEDIA	443,61	1 326,12
606410 - FOURNITURES DE BUREAU	601,99	1 190,84
606420 - Bureau international	847,39	
606800 - VETEMENTS	1 336,76	4 866,09
611000 - FORMATION + FRAIS FORMATION	474,50	1 041,70
611100 - RETRAITE MEMBRE	1 624,05	1 265,00
615500 - JARDIN		176,32
615510 - AUTRE COUT ENTRETIEN	150,00	152,49
615520 - ENTRETIEN VEHICULES	2 246,75	4 308,51
616100 - ASSURANCES MULTIRISQUES	1 183,73	1 063,65
616300 - ASSURANCES VEHICULES	3 086,52	6 314,78
618500 - FRAIS DE COLLOQUES, DE SÉMINAIRES	1 200,00	
622600 - HONORAIRES	5 260,00	5 700,00
622800 - BESOINS PERSONNELS, CADEAUX, DIVERS	1 229,42	952,58
623400 - CADEAUX		1 000,00
623800 - CHARITE		38 106,23
625100 - TITRE DE TRANSPORT	1 323,92	3 261,30
625110 - PEAGE, FRAIS DE STATIONNEMENT	1 197,36	1 859,14
625120 - VISAS, PERMIS DE SEJOUR, ASSURANCE		86,00
625130 - AUTRES FRAIS DE VOYAGE	40,00	30,00
626000 - FRAIS D'EXPEDITION	410,21	637,12
626100 - TELEPHONE/INTERNET	5 363,91	8 147,34
627800 - FRAIS BANCAIRES	546,74	323,03
628000 - FRAIS MEDICAUX	3 871,88	4 212,11
628110 - COTISATIONS	176,40	244,14
	48 753,18	111 714,60
Aides financières		
657000 - SUBVENTIONS VERSÉES	348,00	348,00
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
645200 - CAVIMAC RETRAITE	32 449,08	31 491,00
645210 - MUTUELLE ST MICHEL	6 965,67	7 895,67
	39 414,75	39 386,67
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
681120 - DOT. AMORT. S/IMMOBIL. CORPOREL.	33 979,29	44 269,04
	33 979,29	44 269,04
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Valeurs comptables des immobilisations cédées		
Autres charges		
651800 - CONTRIBUTIONS AUX MEMBRES	5 438,35	10 332,88
	5 438,35	10 332,88
Total II	127 933,57	205 703,19
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-45 386,55	-113 457,73

PRODUITS FINANCIERS

De participation

D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024
Autres intérêts et produits assimilés		
768000 - INTERET BANCAIRE & REVENUS INVESTIS	628,84	1 936,33
	628,84	1 936,33
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	628,84	1 936,33
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	628,84	1 936,33

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-44 757,71	-111 521,40
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V		20 000,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI		11 033,98
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		8 966,02
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
695000 - IMPÔTS SUR LES CAPITAUX MOBILIERS	16,00	24,00
	16,00	24,00
Total des produits (I+III+V)	83 175,86	114 181,79
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	127 949,57	216 761,17
EXCEDENT OU DEFICIT	-44 773,71	-102 579,38

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dossier de gestion

Dossier de gestion

Capacité d'autofinancement

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net	-44 774	-102 579
+ Dotations aux amortissements	33 979	46 701
+ Dotations aux provisions		
+ Dotations pour dépréciation des actifs		
- Reprises sur charges calculées		
- Subventions d'investissement inscrites au C/R		
- Prix de cession d'immobilisations	13 300	20 000
+ VNC des immobilisations cédées	348	8 512
= Capacité d'autofinancement	-23 746	-67 366

	31/12/2025	31/12/2024
Insuffisance Brute d'Exploitation	-31 790	-140 266
+ Transfert de charges		69 167
+ Autres produits d'exploitation	12 869	12 243
- Autres charges d'exploitation	5 438	10 333
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers	629	1 936
- Charges financières		
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles		90
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices	16	24
= Capacité d'autofinancement	-23 746	-67 366

Dossier de gestion

Tableau de financement

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice		23 746
- Réduction des fonds propres et des fonds dédiés		
Autofinancement disponible		23 746
Cessions et réduction de l'actif immobilisé	13 300	
Versements par les confédérations, augmentation des fonds propres		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail		
Subventions d'investissement		
Total des ressources	13 300	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		
Versements aux confédérations, fédérations, sociétaires		2 869
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en crédit-bail)		17 433
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		
Total des emplois		44 049
Variation du fonds de roulement net global		30 749

	31/12/2025	31/12/2024	Besoins	Dégagements
Variation des actifs				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Comptes clients, comptes rattachés				
Autres créances		25 290		25 290
Comptes de régularisation				
Variation des dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Fournisseurs, comptes rattachés	4 300	4 200		100
Dettes fiscales et sociales	2 723	3 445	722	
Autres dettes				
Comptes de Régularisation				
Dégagement net de fonds de roulement				24 668
Variation de la trésorerie active	46 970	53 051		6 081
Variations de la trésorerie passive				
Variation nette de trésorerie	46 970	53 051		6 081
Variation du fonds de roulement net global				30 749

Association l'Œuvre de Jésus Souverain Prêtre
7 rue Marcel Dassault
60210 Grandvilliers

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatifs à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale, en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Beauvais, le 30 juin 2026

FCN
Delphine MAJRI
Commissaire aux comptes



